



ATTESTATION

**d'intrants utilisables en Agriculture Biologique conformément aux
Règlements (CE) n° 834/2007 & 889/2008**

Référence Attestation : 115285FR2100n1f –
Nombre de produits : 5

L'attestation de conformité est émise au nom de l'opérateur ci-après :

LAFAURE SAS
Le Got - Mazeyrolles
24550 VILLEFRANCHE DU PÉRIGORD
FRANCE

Ecocert SA atteste après inspection que les produits suivants :

NOM DU PRODUIT	CATEGORIE	STATUT
Argile bentonite	Additif pour l'alimentation animale	Autorisé CE 889/2008
Argile bentonite	Hygiène externe des animaux	Autorisé CE 889/2008
Argile bentonite	Hygiène des litières	Autorisé CE 889/2008
Argile bentonite	Barrière physique	Autorisé CE 889/2008
Bento +	Aliment complémentaire minéral	Autorisé CE 889/2008

**sont utilisables en Agriculture Biologique conformément aux
Règlements (CE) n° 834/2007 & 889/2008**

Directeur Général – Ecocert SA
Phillipe THOMAZO

Date d'édition, à L'Isle Jourdain le : 06/09/2021
Fin de validité : 31/03/2023

**Ce document est la propriété d'Ecocert. Il doit être restitué sur simple demande.
Seul l'original est valable jusqu'à la fin de validité ou au jour de l'annulation du contrat d'attestation.**